

# Directeur de création

# Le p'tit mémo expert « métier »



#### Forme

Profession libérale, mais comme ce n'est pas une activité artistique, il ne relèvera pas de la Maison des Artistes

## **Problématique**

Respect des mentions obligatoires lors de la facturation, choix du régime fiscal, adhésion à une AGA, comptabilité de trésorerie

Le directeur de création n'est pas à proprement parlé un auteur. L'indépendant qui exercera réellement cette activité devra alors s'affilier à l'URSSAF. Pour les autres, cette activité fait partie des nombreux faux amis d'intitulés d'activités de freelance.

Les problématiques liées à son statut seront :

- Choisir pour le régime fiscal soit la micro entreprise, soit au réel,
- Si le choix s'est porté sur un régime micro, il faudra surveiller les dépassements de seuils,
- Si le choix s'est porté sur un régime réel, il ne faudra pas oublier d'adhérer à une AGA dans les 5 mois de la création de l'activité,
- · Un compte en banque dédié devra être ouvert,
- Respecter les mentions obligatoires sur la facturation,
- Ne pas oublier de déclarer et contrôler ses revenus auprès du RSI,
- Ne pas être sous le coup d'une présomption de salariat avec un client unique.

#### Le + de Com'Com

Il s'agit ici d'une activité rarement exercée en freelance... compte tenu du travail et de la relation avec les clients, elle est généralement exercée sous forme d'un salariat et les Urssaf auront tendance à rechercher ce fait.

#### **Compléments d'informations**

Free-Lance, Maison des Artistes, Agessa Communication, marketing, publicité



### **Fiches Expert**

- Être libéral : quelles sont mes obligations ?
- <u>Liste des professions libérales et de leurs caisses de</u> retraite
- A quoi servent les organismes de gestion agrées ?
- Artistes-auteurs : comment facturer mes activités accessoires ?
- Modèle de facture pour un Freelance



#### Bibliographie

- Les guides du freelance : trouver ses clients
- Les guides du freelance : vendre ses prestations
- Profession: graphiste independant



#### Paroles d'expert

- C'est quoi le meilleur statut pour un artiste?
- <u>le suis free lance artistique, quel taux de tva?</u>
- C'est quoi la différence entre BNC et Micro BNC?

